



TOUS EN GRÈVE LE 10 SEPTEMBRE 2013

Les annonces gouvernementales sur la réforme des retraites sont dans la continuité des précédentes réformes : ce sont les salarié-es et les retraité-es qui sont attaqué-es par l'allongement de la durée de cotisation, la hausse de la CSG et la baisse des pensions.

Il sera ainsi demandé 43 ans de cotisations aux jeunes né-es à partir de 1973. Ils/Elles n'auront pratiquement plus aucun espoir d'atteindre l'âge du taux plein avant 67 ans ! Allonger la durée des cotisations est une mesure anti-jeunes, injuste et stupide.

Cette réforme n'est pas acceptable !

Les gains d'espérance de vie n'ont pas vocation à augmenter la durée du travail, d'autant que l'espérance de vie en bonne santé recule depuis quelques années en France. Elle est passée de 62,7 à 61,9 ans pour les hommes et de 64,6 à 63,5 ans pour les femmes entre 2008 et 2010. Travailler plus longtemps, c'est aussi accroître le chômage des jeunes et ainsi réduire l'apport des cotisations !

Pourquoi faire payer les salarié-es et les retraité-es alors que la part des profits versés aux actionnaires est de plus en plus importante au détriment de la part des salaires en diminution constante ?

Le financement du système de retraite sans allongement de la durée de cotisation est possible par :

- La taxation des revenus financiers
- L'augmentation des salaires
- La création d'emplois
- La hausse des cotisations patronales, particulièrement pour les entreprises qui privilégient les profits aux salaires

La réforme des retraites doit être basée sur :

- La retraite à 60 ans pour partir en bonne santé, à taux plein après 37,5 annuités de cotisation
- Le retour à un calcul de la pension basé sur les 10 meilleures années
- La validation des années d'étude et de précarité subie
- La reconnaissance de la pénibilité par des départs anticipés
- L'indexation des retraites sur les salaires

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT et FO Radio France appellent l'ensemble des salarié-es à arrêter le travail le 10 septembre à 0h pour une durée de 24h et à participer aux manifestations organisées par l'intersyndicale.

Tous et toutes en grève et à la manifestation le 10 septembre.